



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La politique de l'Enseignement militaire supérieur

**DANS LES
GRANDES
LIGNES**



LE MANDAT DU CEMA



Le 21 décembre 2018, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA), a confié au général de corps d'armée Patrick Destremau, directeur de l'Enseignement militaire supérieur, la mission de faire évoluer l'Enseignement militaire supérieur (EMS).

Les travaux de réflexion conduits dans le cadre de ce mandat ont donné lieu à l'élaboration d'une nouvelle politique de l'EMS.

Validée par le CEMA lors du Conseil de l'Enseignement militaire supérieur du 1^{er} juillet 2020, cette politique rénovée fait de l'EMS un système optimal, emblématique de la singularité militaire et en phase avec les évolutions stratégiques et sociétales actuelles, capable de former les chefs militaires victorieux de demain, mais aussi des futurs cadres dirigeants de l'État.



FORMER ET PRÉPARER UN HAUT COMMANDEMENT MILITAIRE APTÉ À ANTICIPER L'IMPROBABLE, ANALYSER DANS LA COMPLEXITÉ, DÉCIDER DANS L'INCERTITUDE ET AGIR DANS L'ADVERSITÉ ».

PETITE HISTOIRE DE L'EMS

1880

Création officielle de l'École supérieure de guerre (ESG)

1898

Création de l'École supérieure de marine (ESM)

1911

Création du Centre des hautes études militaires (CHEM)

1921

L'ESM devient l'École de guerre navale (EGN)

Création du Centre des hautes études navales (CHEN)

1936

Création de l'École supérieure de guerre aérienne (ESGA) et du Centre des hautes études aériennes (CHEA)

Création du Collège des hautes études de défense nationale (CHEDN)

1946

Projet d'École supérieure des forces armées (ESFA)

1948

Création du Cours supérieur interarmées (CSI)

1949

Le CHEDN est recréé sous le nom d'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)

1951

Création du Collège de défense de l'OTAN à Paris. Il sera transféré à Rome en 1967

1952

Le CHEM est recréé sous une forme désormais interarmées



« PRÉPARER LA GUERRE, C'EST PRÉPARER LES CHEFS ». DE GAULLE, 1921

MAÎTRISER LE COMBAT INTERARMES

Le désastre de 1870 conduit l'armée (de terre), puis la marine, à se doter progressivement d'écoles inspirées du modèle de la *Kriegsakademie* prussienne. Elles ont pour mission de préparer des officiers sélectionnés sur concours à servir en état-major, c'est-à-dire capables de maîtriser le combat interarmes, de l'organiser et de le conduire.

Une nouvelle étape est franchie entre 1911 et 1921 avec la création de centres des hautes études, destinés à préparer une sélection des meilleurs officiers aux plus hauts commandements.

En 1936, la jeune armée de l'air se dote d'un enseignement militaire supérieur complet. Parallèlement, la création du Collège des hautes études de défense nationale (CHEDN) constitue un premier pas vers une formation interarmées. C'est aussi la première fois que des auditeurs civils, issus de la fonction publique, sont accueillis.

APPRENDRE L'INTERARMÉES

Le désastre de 1940 pose de nouveau avec force la question de la pertinence de la formation dispensée. D'autant que les opérations combinées, tout au long de la guerre, ont révélé le caractère décisif de la dimension interarmées.

En conséquence, la création d'une école de guerre unifiée est envisagée à la Libération, mais seule une formation complémentaire voit finalement le jour, le Cours supérieur interarmées (CSI).

1958

Création de la fonction de directeur de l'EMS

1993

Création du Collège interarmées de défense (CID)

2005

Rapport de l'IGA-S de Saint Julien

2009

Création de la direction de l'Enseignement militaire supérieur (DEMS)

2011

Le CID devient l'École de guerre (EDG)

2018

Mandat du CEMA relatif à l'évolution de l'EMS

2020

À partir de septembre 2020: mise en oeuvre de la nouvelle politique EMS

Inversement, le CHEM devient interarmées, à l'image du Collège de défense de l'OTAN créé alors. Parallèlement, le CHEDN est refondé sous le nom d'IHEDN : il est désormais ouvert à des civils également issus du secteur privé.

Envisagée de nouveau au début de la V^e République, la fusion des écoles de guerre échoue. Mais un poste de directeur de l'Enseignement militaire supérieur est créé en 1958.

En 1991, la guerre du Golfe illustre de nouveau toute l'importance de la dimension interarmées. Une étape décisive est alors franchie avec la création du Collège interarmées de défense (CID), qui fusionne les écoles de guerre d'armées et le CSI en un établissement unique.

À la suite de l'audit des centres de l'EMS mené en 2005 par le médecin général de Saint-Julien, inspecteur général des armées, la direction de l'Enseignement militaire supérieur (DEMS) est créée en 2009.

L'ambition est alors de faire de l'EMS un système d'excellence, au niveau national et international, dans un paysage en mutation sur tous les plans.

2020 : UNE NOUVELLE POLITIQUE DE L'EMS. POURQUOI ?

La complexité et l'imprévisibilité d'un environnement stratégique marqué par l'accélération des évolutions technologiques exigent d'adapter constamment les enseignements aux nouvelles conflictualités et de renforcer la capacité des officiers à concevoir et conduire la guerre. Après le combat interarmes et les opérations interarmées, le multidomaine est le nouvel horizon de l'EMS dans un contexte d'hybridation des formes de conflit, pouvant conduire au retour de la haute intensité.



UNE POLITIQUE 3 AMBITIONS

1

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES ARMÉES, DIRECTIONS ET SERVICES (ADS)



L'EMS FRANÇAIS
FORME AUTANT LES
CHEFS MILITAIRES
DE DEMAIN
QUE DES OFFICIERS
D'ÉTAT-MAJOR.



L'EMS répond à la finalité opérationnelle de nos armées, directions et services, en donnant aux officiers les compétences et les capacités indispensables pour exercer leurs responsabilités dans les domaines opérationnel et organique, ainsi qu'en administration centrale. Les fonctions et les responsabilités que les officiers sont amenés à exercer dans leur carrière correspondent à 4 catégories.

L'officier dans des fonctions de commandement et de direction

Comprenant les enjeux de niveau supérieur, il anticipe, écoute, décide, convainc et suscite l'adhésion autour de ses décisions. Maîtrisant toutes les formes de communication, il est un ambassadeur et un représentant de l'Institution dans la société civile.

L'officier chef de projet

Il dirige, conçoit, planifie et conduit un projet complexe, y compris dans un cadre multinational. Capable de gérer les priorités, il accompagne le changement par sa vision stratégique, fédère les énergies et suscite l'innovation.

L'officier d'état-major

Dans le **domaine des opérations**, il connaît la doctrine et maîtrise les méthodes de planification et de conduite des opérations multidomaines aux niveaux tactique et opératif, dans un cadre national ou international.

En **administration centrale**, il comprend les organisations et les processus de décision de son institution, aux niveaux ministériel, interministériel et international. Il s'engage, défend ses idées et exerce un esprit critique et de synthèse, pour *in fine* convaincre.



L'officier conseiller d'autorité

Il comprend les enjeux stratégiques et politiques, extérieurs et intérieurs. Il utilise toutes ses aptitudes au commandement et ses compétences d'officier d'état-major pour conseiller efficacement son autorité.

À CES COMPÉTENCES S'AJOUTENT DE SOLIDES CONNAISSANCES :

Une excellente culture générale qui embrasse tant les sciences humaines et sociales, que les sciences exactes et naturelles ;
un intérêt pour la prospective et les nouvelles technologies, en particulier numériques ;
la compréhension de l'interculturalité et la maîtrise des langues vivantes, en particulier l'anglais.

2

CONFORTER LA POSITION DES OFFICIERS AU SEIN DES STRUCTURES DE L'ÉTAT ET RENFORCER LE LIEN ARMÉES-NATION

▶ LA POLITIQUE DE L'EMS S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DES ARMÉES.

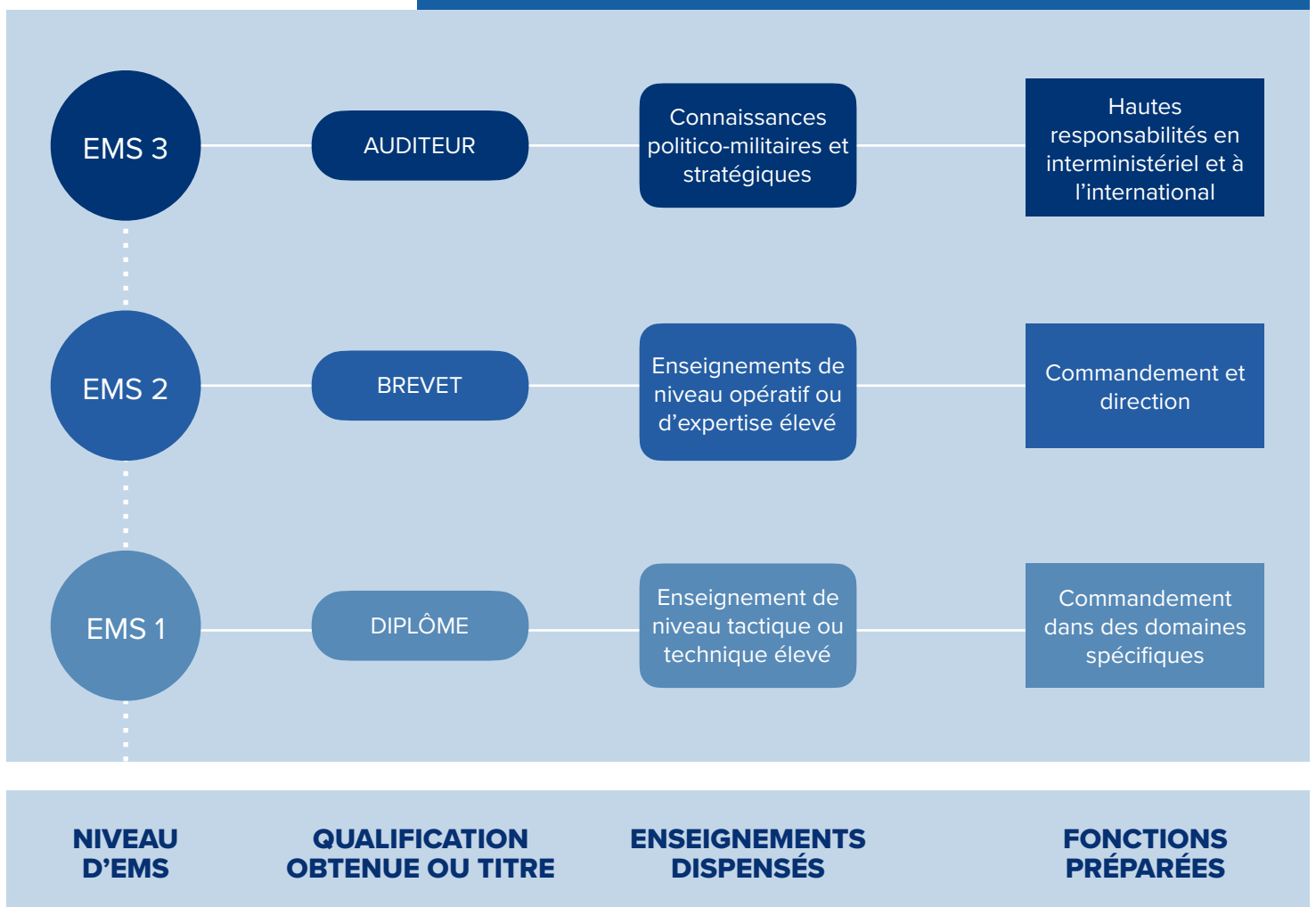
La cohérence et la lisibilité des parcours de carrière améliorée rendent l'officier pleinement acteur de son évolution professionnelle et de sa formation.

L'accès à l'EMS 2 par un concours exigeant à mi-carrière place les lauréats au plus haut niveau académique. Le diplôme de l'EDG valorise l'excellence de la formation et sa reconnaissance contribue à renforcer le lien entre les armées et les institutions, le monde académique, la société civile, en particulier les entreprises.



UN EMS
FÉDÉRATEUR QUI SE
DÉCLINE EN 3
NIVEAUX
COMPLÉMENTAIRES
ET PROGRESSIFS

L'EMS fait suite aux écoles de formation initiale et débute généralement après le temps de commandement d'unité élémentaire ou assimilée, soit environ 6 ans après la sortie de la formation initiale. Il comprend les centres de formation, d'études et de recherche qui concourent à des formations de haut niveau d'officiers appelés à des responsabilités élevées. La grande diversité des parcours, des compétences et des métiers des forces armées font de l'EMS l'**élément fédérateur** qui rassemble les officiers autour d'une caractéristique commune : leur état militaire.



En consolidant le **lien avec la recherche**, l'EMS fait de l'École militaire un pôle d'excellence français des **études sur la guerre** (*War Studies*).

La **valorisation de la condition militaire**, des réserves, la promotion de l'**égalité femme-homme** et l'accueil d'auditeurs civils dans l'EMS sont des facteurs d'efficacité et des vecteurs de rayonnement du modèle d'EMS français.

3

CONTRIBUER AUX RELATIONS INTERNATIONALES MILITAIRES



Ouvert sur le monde, l'EMS accueille chaque année de nombreux officiers étrangers. Le modèle français d'EMS contribue à **faire rayonner la culture stratégique et la pensée militaire française.**

Instrument majeur **d'interopérabilité** humaine et culturelle, l'EMS participe de façon déterminante à **l'émergence d'une culture stratégique européenne.**



5 POINTS CLÉS

UNE GOUVERNANCE DE L'EMS RENFORCÉE

Son plus haut niveau, le Conseil de l'Enseignement militaire supérieur (CEMS) rassemble autour du CEMA les chefs d'état-major d'armée, les directeurs généraux de la gendarmerie et de l'armement et les directeurs centraux des services interarmées.

UN CONTINUUM DE FORMATION COHÉRENT

L'excellence et la performance de la formation professionnelle continue des officiers au sein d'un EMS à trois niveaux rend plus lisible les parcours de carrière et garantit la cohésion des forces armées.

DES FORMATIONS AJUSTÉES AUX BESOINS DES EMPLOYEURS

Assorti d'un socle commun de connaissances et de compétences interarmées et multidomaines, le principe de « pédagogie transformatrice » favorise un juste équilibre entre l'ouverture, la responsabilisation et l'individualisation dans la formation.

UN ENCADREMENT ADAPTÉ ET UN LIEN FORMATION-RECHERCHE CONSOLIDÉ

Le renforcement des synergies entre la formation et la recherche font de l'EMS un modèle compétitif et de référence, aux niveaux ministériel, interministériel et international.

UN EMS QUI CONTRIBUE AUX RELATIONS INTERNATIONALES DE DÉFENSE

L'EMS français s'inscrit est un levier majeur de rayonnement et d'interopérabilité.



**TOUT OFFICIER GÉNÉRAL A
D'ABORD ÉTÉ LIEUTENANT**

POUR EN SAVOIR PLUS

Direction de l'Enseignement
militaire supérieur

1, place Joffre

Case 46

75700 PARIS SP 07

www.dems.defense.gouv.fr

